

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE

BUREAU

Séance du 3 novembre 2017

Délibération N2

Objet : restructuration de l'état-major du SDIS 36 à Montierchaume : avenant n°5 aux marchés de travaux n°2016-05-01 : gros œuvre, n° 2016-05-05 : menuiseries intérieures bois, avenant n°4 aux marchés n° 2016-05-06 : placo-doublage-isolation, n°2016-05-10 : peinture et n°2016-05-12 : électricité-courants forts-courants faibles, avenant n°3 aux marchés n°2016-05-03 : couverture bac acier- étanchéité- bardage et n°2016-05-11 : plomberie-chauffage-ventilation-climatisation et avenant n°2 aux marchés n°2016-05-04 : menuiseries extérieures aluminium-serrurerie, n°2016-05-07 : faux plafonds et n°2016-05-08 : carrelage-faïence

Exposé des motifs :

Dans le cadre des travaux de restructuration de l'état-major, une procédure adaptée, organisée par le maître d'ouvrage mandaté pour cette opération, Crescendo Conseil, a été lancée pour l'attribution des marchés de travaux. Ces derniers ont été notifiés aux différentes entreprises le 1^{er} juin 2016, pour les lots n° 2 à 13 et 15 ainsi que le 19 juillet 2016, pour les lots n° 1 et 14.

Au cours de l'avancement de ces travaux, il a été nécessaire d'apporter divers ajustements.

Aujourd'hui, de nouvelles modifications doivent être apportées au lot n°2 (avenant n°5), au lot n°4 (avenant n°3), au lot n°5 (avenant n°2), au lot n° 6 (avenant n° 5), au lot n° 7 (avenant n°4), au lot n°8 (avenant n°2), au lot n°9 (avenant n°2), au lot n°11(avenant n°4), au lot n°12 (avenant n°3), et au lot n°13 (avenant n° 4).

N° lot	Intitulé	Entreprises	N° marchés	Montant initial marché € HT	Montant avenant € HT	% Variation	Nouveau montant marché € HT (y compris avenants précédents)
2	Gros œuvre	CIRON MACONNERIE	2016-05-01	97 845,72	7 565,75	+14,18%	111 716,57
4	Couverture bac acier- Etanchéité- Bardage	DEVIN	2016-05-03	111 000,00	3 606,40	+8,56%	120 506,40
5	Menuiseries extérieures aluminium-serrurerie	DUMAZERT	2016-05-04	120 000,00	3 038,88	+2,53%	123 038,88
6	Menuiseries intérieures bois	DENIOT INFRALBOIS	2016-05-05	23 100,39	5 870,50	+28,65%	29 719,26
7	Placo-Doublage-Isolation	APPIC	2016-05-06	134 500,00	6 708,25	+16,06%	156 105,16
8	Faux plafonds	LECOMTE	2016-05-07	64 000,00	3 516,60	+5,50%	67 516,6
9	Carrelage-Faïence	SMAC	2016-05-08	45 421,25	1 595,25	+3,51%	47 016,50
11	Peinture	VACHER	2016-05-10	38 092,45	5 320,00	+19,35%	45 461,95
12	Plomberie- Chauffage- Ventilation- Climatisation	MOUROUX	2016-05-11	85 700,00	22 551,29	+28,08%	109 761,29
13	Electricité- Courants forts- Courants faibles	INEO CENTRE	2016-05-12	124 900,00	7 237,16	+ 8,47 %	135 479,41

Le détail des modifications apportées aux marchés figure dans les avenants ci-annexés.

Aussi, je vous propose d'intégrer ces modifications par la voie d'un avenant n° 5 aux marchés n° 2016-05-01, et n°2016-05-05, par la voie d'un avenant n°4 aux marchés n° 2016-05-06, n°2016-05-10 et n°2016-05-12, par la voie d'un avenant n°3 aux marchés n°2016-05-03, au marché n°2016-05-11 et par la voie d'un avenant n°2 aux marchés n°2016-05-04, n°2016-05-07 et n°2016-05-08 ainsi que d'autoriser le directeur de Crescendo Conseil à les signer.

Les membres du bureau approuvent à l'unanimité la délibération suivante.

LE BUREAU

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code des marchés publics;

VU les marchés de travaux n° 2016-05-01, n°2016-05-03, n°2016-05-04, n°2016-05-05 n°2016-05-06, n°2016-05-07, n°2016-05-08, n°2016-05-10, n°2016-05-11, n°2016-05-12 passés avec les différentes entreprises ;

VU les projets d'avenant n°2;n°3, n°4 et n°5

Considérant l'intérêt des modifications dans le cadre de la restructuration de l'état-major à Montierchaume.

DECIDE

Article unique : les avenants n°2; n°3, n°4 et n°5 aux marchés publics de travaux n° 2016-05-01, n°2016-05-03, n°2016-05-04, n°2016-05-05 n°2016-05-06, n°2016-05-07, n°2016-05-08, n°2016-05-10, n°2016-05-11, n°2016-05-12 passés avec les différentes entreprises pour la restructuration de l'état-major à Montierchaume, ci-annexés, sont approuvés et le directeur de Crescendo Conseil est autorisé à les signer.

Certifié exécutoire

Transmis à la préfecture le **09 NOV. 2017**

Publié, affiché, notifié le **09 NOV. 2017**



Serge DESCOUT



Serge DESCOUT